

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 mai 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1891)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 196

présenté par

Mme Dubié, M. Carpentier, M. Chalus, M. Charasse, M. Falorni, M. Giacobbi, M. Giraud,  
M. Krabal, M. Jérôme Lambert, M. Moignard, Mme Orliac, M. Robert, M. Saint-André,  
M. Schwartzberg et M. Tourret

-----

**ARTICLE 3 QUATER**

Au début de la dernière phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :

« Les »

les mots :

« Le conseil national des ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement propose de clarifier la représentation au sein de la chambre française de l'ESS en remplaçant les chambres régionales par le conseil national des chambres.